



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 25/2018
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 20 Votants : 27 Procurations : 08

Reçu en Préfecture le : 05 AVR. 2018

Affiché le :

Certifié exécutoire

L'An deux mille dix-huit, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 27 Mars 2018.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, FERTE S., GARBIN, JOUET, ZAMBONI.

PROCURATIONS

M. MARQUIER	à	Mme SCHINTONE
M. BENHADJ	à	M. CANEZIN
Mme LLOUBERES	à	Mme GONZALEZ
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
Mme LIAN	à	M. BERNES
M. FERTE J.	à	Mme FERTE S.
M. MARTIN	à	Mme GARBIN
Mme SEIB-TAUPIN	à	Mme JOUET

ABSENT EXCUSÉ : M. DELON.

SECRETAIRE : M. BERNES a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Compte Administratif 2017

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121.31, L 2122.21 et L 2343.1 et 2 ;
- Vu la délibération N°44/2017 du Conseil Municipal en date du 28 mars 2017 approuvant le Budget Primitif de la Commune ;
- Vu la délibération N° 68/2017 du Conseil Municipal en date du 21 septembre 2017 approuvant la décision modificative N°1 ;
- Vu la délibération N° 83/2017 du Conseil Municipal en date du 14 novembre 2017 approuvant la décision modificative N°2 ;

Madame le Maire présente le compte administratif 2017 de la Commune qui fait apparaître les résultats d'exercice suivants :

FONCTIONNEMENT	Réalisé	
Recettes	7 607 240.57 €	
Dépenses	6 907 740.49 €	
Résultat de l'exercice 2017	699 500.08 €	
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	756 714.85 €	
RESULTAT DE CLÔTURE	1 456 214.93 €	
INVESTISSEMENT	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes	1 599 862.09 €	0 €
Dépenses	1 129 531.52 €	503 216.27 €
Résultat de l'exercice 2016	470 330.57 €	- 503 216.27 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	280 582.78 €	
RESULTAT DE CLOTURE	750 913.35 €	
RESULTAT GLOBAL CUMULE	2 207 128.28 €	

Vu l'avis de la commission des finances du 29 mars 2018.

Sous la présidence du plus âgé de l'Assemblée, Monsieur CASTAING, et

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 21

Voix Contre : 6 (Mmes FERTE S., SEIB-TAUPIN, JOUET, GARBIN et MM. FERTE J., MARTIN)

Abstention : 0

- d'adopter le Compte Administratif 2017 de la Commune arrêté aux résultats ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 04 avril 2018

Le Maire,

Lysiane MAUREL

